

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 du mois de mars à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Madame Rosa PERSONNAZ, Vice-Présidente du CCAS*, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2024.

**Présent(s)** : Le président, Marc Genoud,

La vice-présidente, Rosa Personnaz, JF Baudet, MT Dubettier, C. Decroux, C. Pasqualini

**Procuration** : M. Bourguignon donné à M. Genoud, F. Bechetoille donné à R. Personnaz

**Absent(s)** : S. Tugler-Rossi, P. Meylan, S. Casabianca

**Le secrétariat a été assuré par** : MT Dubettier

En exercice :	11
Présents :	06
Votants	08
Dont pouvoirs	02

N° 2024-04

### FINANCES- Budget Primitif 2024

Considérant le projet de budget proposé par le président, il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, d'adopter le budget primitif ci-après :

FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>51 584.46 €</b>
011	Charges à caractère général	32 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	19 084.46 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>51 584.46 €</b>
002	Excédent antérieur reporté	25 384.46 €
70	Produits des services du domaine	10 400.00 €
74	Dotations, subventions et participations	15 800.00 €

Dans le cadre du passage à la M 57, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits entre chapitres (hors chapitre 012) dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

M.T. DUBETTIER

Certifié exécutoire  
A Beaumont  
Le président,



Le Président,

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

Marc GENOUD

25 MARS 2024

ARRIVEE  
3

